La Société Alzheimer Gaspésie et Îles de la Madeleine Inc.

États financiers au 31 mars 2021

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 5
États financiers	
Résultats et actif net	6 - 7
Flux de trésorerie	8
Situation financière	9
Notes complémentaires	10 - 14
Annexes	15 - 19

Raymond Chabot
Grant Thornton

Rapport de l'auditeur indépendant

Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
138, route 132 Ouest
New Richmond (Québec)
G0C 2B0

T 418 392-5001

Aux administrateurs de
La Société Alzheimer Gaspésie et Îles de la Madeleine Inc.

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme La Société Alzheimer Gaspésie et Îles de la Madeleine Inc. (ci-après « l'organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2021 et les états des résultats et actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les annexes.

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » du présent rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2021 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, l'organisme tire des apports d'activités de financement et de dons dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre vérification de ces apports s'est limitée aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des apports d'activité de financement et de dons, de l'excédent des produits par rapport aux charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés les 31 mars 2021 et 2020, de l'actif à court terme aux 31 mars 2021 et 2020 et de l'actif net aux 1er avril 2020 et 2019 et aux 31 mars 2021 et 2020. Nous avons exprimé par conséquent une opinion avec réserve sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2020, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

[1]

Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.

New Richmond
Le 14 juin 2021

[1] CPA auditrice, CGA permis de comptabilité publique n° A123501

La Société Alzheimer Gaspésie et Îles de la Madeleine Inc.
Résultats et actif net
pour l'exercice terminé le 31 mars 2021

	2021	2020
	$	$
Produits		
Subventions CISSS de la Gaspésie		
Mission globale	**270 603**	244 049
Formation ressources intermédiaires	**10 135**	
Activités de stimulation à domicile	**10 151**	
Subventions Le Carrefour de soutien aux aidants GÎM		
Activités de jour (Annexe B)	**168 864**	103 461
Soutien administratif - Activités de jour (Annexe B)	**8 711**	7 347
À l'écoute des proches aidants (annexe C)	**102 163**	86 710
Soutien administratif - À l'écoute des proches aidants (annexe C)	**4 801**	4 642
Aide gouvernementale - COVID-19	**103 792**	
Subvention du Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale	**2 850**	
Contribution des usagers - Activités de jour (Annexe B)		7 850
Inscriptions à la journée de ressourcement sur la maladie d'Alzheimer (Annexe C)		665
Activité de financement - Marche pour l'Alzheimer	**120 369**	152 907
Entente de référencement FQSA (Annexe D)	**25 375**	
Dons		
Funéraires	**2 601**	6 669
Dons du milieu	**29 610**	13 426
Partenaires santé	**3 623**	3 924
Fédération québécoise des sociétés Alzheimer		
Remboursement des frais de déplacements		1 718
Campagne fédérée	**4 682**	3 599
Programme de formation sur la maladie d'Alzheimer		3 114
Subvention BDCAS	**3 117**	
Cartes de membres	**1 737**	1 510
Communication proches aidants (Annexe E)	**8 347**	
Cotisations - programme musique et mémoire	**975**	948
Distribution Fondation Communautaire Gaspésie - Les Îles	**2 906**	
Ristournes et intérêts	**940**	2 312
Autres	**270**	
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	**12 469**	9 915
	899 091	654 766

La Société Alzheimer Gaspésie et Îles de la Madeleine Inc.
Résultats et actif net
pour l'exercice terminé le 31 mars 2021

	2021	2020
	$	$
Charges		
Frais d'opérations et d'administration (Annexe A)	**380 994**	438 376
Activités de jour (Annexe B)	**184 922**	103 461
À l'écoute des proches aidants (Annexe C)	**113 446**	86 710
Entente de référencement (Annexe D)	**25 375**	
Communication proches aidants (Annexe E)	**8 347**	
Frais de gestion de la marche pour l'Alzheimer	**14 095**	15 800
Contribution à un fonds permanent à la Fondation communautaire Gaspésie-Les Îles	**18 664**	
	745 843	644 347
Excédent des produits par rapport aux charges	**153 248**	10 419
Actif net au début	**124 585**	114 166
Actif net à la fin	**277 833**	124 585

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

La Société Alzheimer Gaspésie et Îles de la Madeleine Inc.
Flux de trésorerie
pour l'exercice terminé le 31 mars 2021

	2021	2020
	$	$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits par rapport aux charges	**153 248**	10 419
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	**27 840**	23 633
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	**(12 469)**	(9 915)
	168 619	24 137
Variation nette d'éléments du fonds de roulement	**2 803**	29 441
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	**171 422**	53 578
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Immobilisations corporelles et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	**(34 436)**	(72 516)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Apports afférents aux immobilisations corporelles	**22 756**	1 394
Emprunts à long terme	**40 000**	177 889
Remboursements d'emprunts à long terme	**(7 582)**	(139 961)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	**55 174**	39 322
Augmentation de la trésorerie et équivalents de trésorerie	**192 160**	20 384
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	**145 425**	125 041
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	**337 585**	145 425
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
Encaisse	**44 834**	43 429
Dépôt à terme	**292 751**	101 996
	337 585	145 425

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

La Société Alzheimer Gaspésie et Îles de la Madeleine Inc.
Situation financière
au 31 mars 2021

	2021	2020
	$	$
ACTIF		
Court terme		
Encaisse	**44 834**	43 429
Dépôt à terme	**292 751**	101 996
Comptes clients et autres créances (note 4)	**18 367**	16 627
Frais payés d'avance	**1 920**	6 017
	357 872	168 069
Long terme		
Immobilisations corporelles (note 5)	**426 812**	420 216
	784 684	588 285
PASSIF		
Court terme		
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (note 6)	**105 376**	43 157
Apports reportés (note 7)	**17 217**	78 990
Tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an	**8 086**	7 578
	130 679	129 725
Long terme		
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 8)	**178 912**	168 625
Dette à long terme (note 9)	**197 260**	165 350
	506 851	463 700
ACTIF NET		
Investi en immobilisations	**82 554**	78 663
Non affecté	**195 279**	45 922
	277 833	124 585
	784 684	588 285

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

Jean Laudry
Administrateur

Marcel Bélanger
Administrateur

La Société Alzheimer Gaspésie et Îles de la Madeleine Inc.
Notes complémentaires
au 31 mars 2021

1 - STATUTS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'organisme, constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), a pour objectif de gérer un programme visant à informer et à soutenir la population et les proches de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine aux prises avec la maladie d'Alzheimer et autres troubles connexes. Il est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2 - INCIDENCES RÉSULTANT DE LA PANDÉMIE DE COVID-19

En mars 2020, le décret d'un état de pandémie de COVID-19 et les nombreuses mesures mises en place par les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux pour protéger la population ont eu des effets sur les activités de l'organisme. Cette crise est susceptible d'entraîner des modifications importantes de l'actif ou du passif au cours du prochain exercice ou d'avoir des répercussions importantes sur les activités futures.

Événements postérieurs à la date du bilan

À la date de mise au point définitive des états financiers, la direction n'était pas en mesure d'évaluer le rythme auquel les activités de l'organisme reviendront à la normale ni les incidences financières de ces événements pour le moment.

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers, les notes y afférentes et les annexes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constatation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré. Les apports reçus à titre de dotations sont présentés comme des augmentations directes du l'actif net.

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Puisque l'apport découlant de la Subvention salariale d'urgence du Canada peut être examinée par les administrations fiscales, que des clarifications d'application rétroactive ont été apportées à la suite de l'annonce du programme et que certaines règles peuvent être interprétées différemment par les administrations fiscales, il est possible que les montants accordés diffèrent des montants comptabilisés.

De plus, l'organisme constate les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

Revenus d'activité de financement

Les revenus d'activité de financement sont constatés à titre de produits lorsque les activités ont eu lieu, à la condition que leur réception soit raisonnablement assurée.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

L'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'organisme détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût ou au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif, ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport plus tous les frais directement rattachés à l'acquisition des immobilisations corporelles, ou à une valeur symbolique si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

La Société Alzheimer Gaspésie et Îles de la Madeleine Inc.
Notes complémentaires
au 31 mars 2021

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Amortissements

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux annuels qui suivent :

	Taux
Bâtiment	4 %
Stationnement	8 %
Enseigne et mobilier et agencements	20 %
Équipement informatique, logiciels et équipements de service	30 %

Les apports afférents aux immobilisations corporelles sont comptabilisés à titre d'apports reportés afférents aux immobilisations corporelles, puis amortis au même taux que la catégorie d'immobilisations corporelles correspondantes.

Réduction de valeur

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle a subi une dépréciation, une réduction de valeur est comptabilisée pour ramener la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle à sa juste valeur ou à son coût de remplacement, selon le cas. La réduction de valeur est alors comptabilisée à l'état des résultats et ne peut pas faire l'objet de reprises.

4 - COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

	2021	2020
	$	$
Comptes clients	**115**	1 388
Taxes de vente à recevoir	**8 170**	9 159
Subventions à recevoir	**10 082**	3 000
Apports à recevoir		3 080
	18 367	16 627

5 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

			2021	2020
	Coût	**Amortis-sement cumulé**	**Valeur comptable nette**	Valeur comptable nette
	$	**$**	**$**	$
Terrain	**16 500**		**16 500**	16 500
Bâtiment	**437 336**	**81 966**	**355 370**	370 177
Stationnement	**4 007**	**1 252**	**2 755**	2 995
Enseigne	**1 704**	**705**	**999**	1 249
Mobilier et agencements	**37 611**	**21 032**	**16 579**	9 687
Équipement informatique	**56 474**	**25 966**	**30 508**	13 749
Logiciels	**2 082**	**1 215**	**867**	1 239
Équipements de service	**8 865**	**5 631**	**3 234**	4 620
	564 579	**137 767**	**426 812**	420 216

La Société Alzheimer Gaspésie et Îles de la Madeleine Inc.
Notes complémentaires
au 31 mars 2021

6 - COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

	2021	2020
	$	$
Comptes fournisseurs	**21 097**	6 429
Salaires à payer	**34 017**	23 999
Sommes à remettre à l'État	**19 735**	12 729
Subvention à rembourser	**30 527**	
	105 376	43 157

7 - APPORTS REPORTÉS

	2021	2020
	$	$
Solde au début	**78 990**	31 975
Montant constatés aux résultats	**(78 990)**	(31 975)
Montant encaissé pour le prochain exercice	**17 217**	78 990
Solde à la fin	**17 217**	78 990

Les apports reportés représentent des ressources non utilisées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à couvrir les charges de fonctionnement du prochain exercice.

8 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent les subventions et les contributions du milieu relatives au projet d'acquisition et de rénovations du siège social ainsi que pour l'acquisition d'équipements.

	2021	2020
	$	$
Solde au début	**168 625**	177 146
Addition	**22 756**	1 394
Amortissement	**(12 469)**	(9 915)
Solde à la fin	**178 912**	168 625

9 - DETTE À LONG TERME

	2021	2020
	$	$
Emprunt hypothécaire, garanti par un terrain et un bâtiment dont la valeur comptable nette est de 371 870 $ au 31 mars 2021, 6,5 %, remboursable par versements mensuels de 1 550 $, capital et intérêts, échéant en novembre 2023	**165 346**	172 928
Emprunt, garanti par le gouvernement du Canada, sans intérêt jusqu'au 31 décembre 2022 (a)	**40 000**	
	205 346	172 928
Tranche échéant à moins de un an	**8 086**	7 578
	197 260	165 350

9 - DETTE À LONG TERME (suite)

(a) L'organisme a bénéficié d'un emprunt de 60 000 $ en vertu du programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes. Si l'organisme rembourse un montant totalisant 40 000 $ de l'emprunt d'ici le 31 décembre 2022, aucune autre somme ne sera remboursable. Sinon, le solde de l'emprunt portera intérêt au taux de 5 % et pourra être soit remboursable en 36 versements mensuels, capital et intérêts, soit remboursable à l'échéance le 31 décembre 2025.

Étant donné que l'aide gouvernementale de 20 000 $ n'est pas remboursable si l'organisme rembourse le montant de 40 000 $ d'ici le 31 décembre 2022, ce montant a été constaté aux résultats au moment de l'octroi à titre d'aide gouvernementale.

Les versements estimatifs sur la dette à long terme au cours des prochains exercices s'élèvent à 8 086 $ en 2022, à 48 627 $ en 2023 et à 148 633 $ en 2024.

10 - GARANTIE BANCAIRE

L'emprunt bancaire, d'un montant autorisé de 48 000 $, porte intérêt au taux de 10,95 % et est renégociable annuellement.

11 - INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les comptes clients et autres créances (excluant les taxes de vente à recevoir), étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'organisme.

Risque de marché

Les instruments financiers de l'organisme l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de taux d'intérêt, lequel découle des activités d'investissement et de financement.

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs et passifs financiers portant intérêt à taux fixe.

Le dépôt à terme et l'emprunt hypothécaire portent intérêt à taux fixe et exposent donc l'organisme au risque de variations de la juste valeur découlant des variations des taux d'intérêt.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

La Société Alzheimer Gaspésie et Îles de la Madeleine Inc.
Annexes
pour l'exercice terminé le 31 mars 2021

ANNEXE A

	2021	2020
	$	$
FRAIS D'OPÉRATIONS ET D'ADMINISTRATION		
Salaires et charges sociales - administration	**115 250**	139 130
Salaires et charges sociales - intervenantes	**87 508**	113 713
Formation de l'administration	**444**	222
Programme de formation sur la maladie d'Alzheimer	**416**	1 993
Formation des intervenantes	**1 893**	6 657
Activités pour les proches aidants	**22 950**	21 710
Actvités pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer	**6 296**	327
Activités de financement		1 794
Centre de documentation	**1 908**	1 855
Table des intervenants		4 498
Déplacements - administration	**443**	7 781
Déplacements - intervenantes	**4 068**	19 457
Déplacements - conseil d'administration	**869**	4 817
Assemblée générale	**874**	1 542
Fournitures et frais de bureau	**15 521**	11 194
Cotisations annuelles	**3 291**	3 505
Taxes et permis	**230**	252
Télécommunications	**12 677**	10 104
Publicité	**16 444**	8 930
Loyer	**16 820**	15 666
Énergie	**2 554**	2 841
Entretien et réparations	**9 792**	10 244
Honoraires professionnels	**15 588**	9 816
Assurances	**3 727**	3 320
Intérêts et frais bancaires	**292**	857
Intérêts sur la dette à long terme	**11 013**	8 869
Frais de promotion du fonds de dotation		3 338
Autres	**2 286**	311
Amortissement des immobilisations corporelles	**27 840**	23 633
	380 994	438 376

La Société Alzheimer Gaspésie et Îles de la Madeleine Inc.
Annexes - Activités de jour
pour l'exercice terminé le 31 mars 2021

ANNEXE B

	2021	2020
	$	$
PRODUITS		
Subvention Le Carrefour de soutien aux aidants GÎM	**168 864**	103 461
Soutien administratif	**8 711**	7 347
Contribution des usagers		7 850
	177 575	118 658
CHARGES		
Salaires et charges sociales	**144 414**	70 152
Achat de nourriture	**2 084**	9 306
Achat de jeux de stimulation	**9 557**	3 136
Déplacements - usagers	**12 809**	13 967
Location de salle		6 900
Frais administratifs	**16 058**	
	184 922	103 461
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	**(7 347)**	15 197

La Société Alzheimer Gaspésie et Îles de la Madeleine Inc.
Annexes - À l'écoute des proches aidants
pour l'exercice terminé le 31 mars 2021

ANNEXE C

	2021	2020
	$	$
PRODUITS		
Subvention Le Carrefour de soutien aux aidants GÎM		
À l'écoute des proches aidants	**102 163**	86 710
Soutien administratif	**4 801**	4 642
Inscriptions à la journée de ressourcement sur la maladie d'Alzheimer		665
	106 964	92 017
CHARGES		
Salaires et charges sociales	**85 334**	76 873
Salaires et charges sociales - Proche Aidance Responsable	**3 382**	
Déplacements	**3 003**	6 000
Location de salle		278
Frais de repas		1 198
Publicité et promotion	**3 781**	1 961
Honoraires conférenciers	**3 256**	400
Matériel et équipements	**5 247**	
Frais administratifs	**9 443**	
	113 446	86 710
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	**(6 482)**	5 307

Au cours de l'exercice, un montant de la subvention Le Carefour de soutien aux aidants GÎM de 7 781 $ a été comptabilisé dans les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles pour l'acquisition d'équipements informatiques.

La Société Alzheimer Gaspésie et Îles de la Madeleine Inc.
Annexes - Entente de référencement FQSA
pour l'exercice terminé le 31 mars 2021

ANNEXE D

	2021	2020
	$	$
PRODUITS		
Fédération Québécoise des Sociétés d'Alzheimer	**25 375**	
CHARGES		
Salaires et charges sociales	**20 243**	
Formation	**484**	
Fournitures et frais de bureau	**913**	
Cotisations annuelles	**170**	
Honoraires professionnels	**2 365**	
Frais administratifs	**1 200**	
	25 375	-
Excédent des produits par rapport aux charges	**-**	-

La Société Alzheimer Gaspésie et Îles de la Madeleine Inc.
Annexes - Communication proches aidants
pour l'exercice terminé le 31 mars 2021

ANNEXE E

	2021	2020
	$	$
PRODUITS		
Centraide Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	**8 347**	
CHARGES		
Salaires et charges sociales	**4 500**	
Coordination du projet	**1 500**	
Frais de déplacements	**2 047**	
Accessoires de sécurité	**300**	
	8 347	-
Excédent des produits par rapport aux charges	**-**	-

Au cours de l'exercice, un montant de la subvention de Centraide Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine de 9 026 $ a été comptabilisé dans les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles pour l'acquisition d'équipements informatiques.